

Opération Pasteur - Réalisation d'un immeuble de logements sociaux locatifs par l'Office Public Municipal d'HLM de Besançon - Aide financière de la Ville

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Dans le cadre de l'opération d'aménagement Pasteur, l'Office Public Municipal d'HLM de Besançon prépare la réalisation d'un programme de 15 logements locatifs sociaux.

L'Office achètera à la SEDD, dans le cadre de l'opération d'aménagement qu'elle conduit, un immeuble situé 27, rue Claude Pouillet, anciennement occupé par la Mutualité.

L'Office a établi un plan de financement sollicitant plusieurs partenaires. L'État attribue la subvention «surcharge foncière» (151 296 € soit 11 % du montage de l'investissement) à condition que les collectivités subventionnent à leur tour l'opération.

C'est pourquoi il est proposé d'attribuer une aide de 100 000 € à l'Office pour équilibrer le montage de cette opération dont le prix de revient et le plan de financement prévisionnel s'établissent ainsi :

Prix de revient	
Charge foncière	302 052 €
Travaux	871 219 €
Honoraires	182 441 €
Actualisation	27 114 €
TOTAL	1 382 826 €
Financement prévisionnel	
Subvention PLUS	130 901 €
Prêt PLUS CDC 35 ans	610 269 €
Prêt PLUS CDC 50 ans	209 203 €
Prêt 1 % relance	138 283 €
Subvention Ville de Besançon	100 000 €
Subvention CAGB	22 875 €
Subvention Etat surcharge foncière	151 296 € 20 000 €
Fonds propres	
TOTAL	1 382 827 €

En conséquence, le Conseil Municipal est invité :

- à accorder la subvention sollicitée qui sera prélevée sur la ligne budgétaire 65.824.65717.99800.30100 après que celle-ci ait été abondée de la même somme par virement de la ligne budgétaire 65.824.65737.99800.30100

- à autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Office Public Municipal d'HLM.

«Mme Nicole WEINMAN : Je me réjouis de ce programme dont on a déjà parlé mais la subvention de la Ville c'est 100 000 € pour le programme, c'est cela ?

M. LE MAIRE : Oui.

Mme Nicole WEINMAN : On rêve de multiplier ce genre d'opération même ailleurs en ville parce que ce n'est quand même pas très cher pour 15 logements. Donc je ne peux que nous encourager tous à aller dans ce sens-là.

Mme Catherine BALLOT : Le groupe des élus Verts votera pour la réalisation des logements sociaux locatifs par l'Office HLM de Besançon tout en regrettant que ceux-ci ne soient pas intégrés au cœur même de l'îlot. En effet, je vous rappelle qu'ils seront situés juste à l'entrée du parking de l'îlot.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes de la Commission n° 7 et de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, M. LOYAT, M. BAUD, Mme POISSENOT, Mme MOZER, Mme CASENOVE, M. FUSTER.

Récépissé préfectoral du 24 février 2004.